

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



MAIRIE DE LAHAS

32130

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 DÉCEMBRE 2017

PRÉSENCE

L'an deux mille dix-sept, le 13 du mois de décembre à 20h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 10 décembre 2017, s'est réuni sous la présidence de Gérard FAURÉ, Maire.

Étaient présents : Thierry BIRAN, Yves-Marie CORFA, Pierre DANOS, Nicolas DESTIEUX, Marie-Josée DARRÉ, Jeanine LAIRLE, Éric MENON, José SIMORRE.

Excusées : Laure COSTANTINI et Muriel LEBOURGEOIS.

Pierre DANOS a été désigné secrétaire de séance.

DÉBUT DE SÉANCE

20h45

ORDRE DU JOUR

- Présentation dossier salle des fêtes (demande subventions)
- loyer
- point sur les différentes commissions
- vœux 2018
- paiement frais de fonctionnement école de l'Isle-Jourdain
- Prix des cases du columbarium du cimetière
- Questions diverses

PRÉSENTATION DOSSIER SALLE DES FÊTES (DEMANDE SUBVENTIONS)

Le contrat de M. Tomasin, architecte à Samatan, a été signé et l'étude est avancée. Le dernier document (de chiffrage) est attendu vendredi 15 décembre pour envoi des dossiers de subvention.

Un diagnostic amiante/plomb/termites est à réaliser, trois bureaux de contrôle ont été sollicités. Ils sont examinés, deux sont très détaillés, le troisième est plus concis mais présente des erreurs dans les calculs. M. le Maire propose de retenir le bureau Véritas.

8 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre.

LOYER

Un droit d'utilisation d'un terrain d'environ 50 m² autour du monument aux morts a été accordé à Mme Costantini. Il convient de lui faire signer une convention assortie d'un loyer annuel de 15 €.

10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

POINT SUR LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Sictom : le mode de fonctionnement change, ce sont les communautés de communes qui récupèrent la compétence. Elles sous-traitent le travail au Sictom. Ce dernier a embauché deux personnes pour débarrasser les encombrants (déposés sauvagement dans les points de collecte) et assurer le nettoyage. Un surcoût sera répercuté sur la taxe d'ordures ménagères (+ 2,6%). D'autre part, la centralisation des points de collecte est à l'étude (un seul point à terme dans chaque commune).

Barrouse : des travaux sur des canalisations vont être réalisés sur Lahas en 2018.

Gimone : le corum est difficilement atteint lors des réunions. Ce syndicat va disparaître, il va y avoir des regroupements. Le niveau du Gers est très bas.

Écoles : le conseil d'école à Noilhan a présenté les effectifs du regroupement (102 élèves) et les projets suivis.

VOEUX 2018

Les vœux 2018 de la municipalité sont fixés au dimanche 14 janvier 2018 à 15h à la salle des fêtes.

PAIEMENT FRAIS DE FONCTIONNEMENT ÉCOLE DE L'ISLE-JOURDAIN.

Un titre de recette de 832€ va être émis par la mairie de L'Isle Jourdain pour couvrir les frais de scolarité de Kerry Augustin Laborde-Fournier. M. le Maire propose de délibérer en faveur de ce règlement.

9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

PRIX DES CASES DU COLUMBARIUM DU CIMETIÈRE

Les prix sont fixés à 350 € pour 15 ans, 450 € pour 30 ans et 650 € pour 50 ans.

QUESTIONS DIVERSES

Un élagage par les membres du conseil municipal est prévu dans la période du 26 au 30 décembre : salle des fêtes et presbytère.

FIN DE SÉANCE 23h00
